INFO LICENCE

DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES, GESTION, COMMERCE

SCIENCE POLITIQUE

Licence mention science politique

onisep ÎLE-DE-FRANCE

LES UNIVERSITÉS D'ÎLE-DE-FRANCE SCUIOIP

Si la politique vous passionne, et que vous souhaitez faire carrière dans la fonction publique, l'information ou la communication, les sciences politiques sont faites pour vous.

Selon les universités, les sciences politiques peuvent s'aborder dès la 1re année de licence, en 2e, voire en 3e année, après des études de droit, d'histoire ou de sociologie…

Au programme

La licence de science politique s'appuie beaucoup sur le droit (constitutionnel, européen, administratif…), l'histoire politique et sociale. Elle ne néglige pas pour autant les sciences sociales, les sciences éco et même la philosophie politique.
Au programme : institutions françaises et européennes, histoire des idées et de la vie politique, sociologie politique, relations internationales, finance publique…
Certaines universités proposent des licences bidisciplinaires : science politique/histoire (L3), science politique/droit (L3), par exemple.

LES DÉBOUCHÉS

La licence permet de se présenter aux concours de la fonction publique (d'État, territoriale, européenne). Quitte à passer, parfois, par un Ipag (institut de préparation à l'administration générale) pour être mieux préparé aux épreuves.
Il existe peu de débouchés à bac+3. Aussi, est-il vivement conseillé de poursuivre ses études en master ou en écoles spécialisées (écoles de journalisme, de communication, IEP…).
Avec un master, il est possible de travailler dans les collectivités territoriales (mairie, conseil général, conseil régional), auprès d'un élu (maire, député, sénateur…), de syndicats, d'associations ou encore dans le secteur privé (instituts de sondage ou d'enquête…).
Des études en science politique peuvent représenter un atout pour intégrer une école de journalisme ou de communication.
Cette formation est particulièrement bien adaptée à la communication publique des administrations et des collectivités territoriales.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

Collaborateur d'élu (local, national ou européen), journaliste, chargé de communication, chargé de relations avec les élus, attaché de presse, voire lobbyiste.

ACCÈS : bac général ; bac+1 ou bac+2 en droit, histoire, sociologie, philosophie…

Pour en savoir plus

- Les sites **des universités**
- Le site de l'Onisep : **onisep.fr**
- L'espace **www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france**
- *Après le bac ES*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- *Après le bac S*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2010
- *Les études de droit et de sciences politiques*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2009

Licence science politique

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE www.univ-paris1.fr **SCUIO** Centre Pierre-Mendès-France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr **Centres d'enseignement :** - L1 et L2 (cours de science politique) : Centre René Cassin rue St-Hippolyte Paris 13e - L3 : centres Sorbonne et Panthéon	**Mention science politique (L3)** 4 parcours : - histoire - science politique (L1 à L3) - science politique + philosophie (L1 à L3) - droit + science politique (L3) - économie + science politique (L3)	www.admission-postbac.fr Nombre d'inscrits en L1 histoire - science politique : 100 étudiants Sélection sur dossier pour les 4 parcours Admission de droit en L3 pour les titulaires de L2 droit dominante science politique de Paris 1 ou sur dossier après une L2 histoire - science politique, histoire, sociologie, philosophie, AES, droit, économie, sciences humaines (ou diplôme jugé équivalent)	• Volume horaire hebdomadaire en L3 : entre 16 et 19 heures selon les semestres • Une dominante science politique existe dès la L1 de droit	**Après L2** Sur dossier **Licence générale** - administration publique **Magistère relations internationales et action à l'étranger** **Licence professionnelle** - hôtellerie et tourisme (par apprentissage)
UNIVERSITÉ PARIS 2 PANTHÉON-ASSAS www.u-paris2.fr **SCUIO/CIO** 92, rue d'Assas 75006 Paris Tél. : 01 44 41 58 75 http://cio@u-paris2.fr **Centre Vaugirard** 391, rue de Vaugirard 75015 Paris	**Mention science politique (L2 et L3)** L1 en droit	www.admission-postbac.fr En L1 droit, inscription avec un bac général de préférence ou la capacité en droit ou le DAEU En L2 science politique, accès direct avec L1 en droit validée Objectif : assurer aux étudiants un début de spécialisation en science politique	• 23 heures environ de cours par semaine (cours + TD) • Anglais obligatoire • Enseignement facultatif d'une autre langue (possibilité d'obtenir des points supplémentaires) • Enseignement facultatif : - ateliers de professionnalisation - informatique pour tous - certificat informatique et Internet C2i • Possibilités de séjour à l'étranger en L3	**Après L2** **Licences générales :** - information et communication (admission sur dossier + test) - administration publique (sur dossier ; accès avec L2 droit)
UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS www.univ-paris8.fr **SCUIO-IP** 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15 / 17 scuio@univ-paris8.fr	**Mention science politique** 3 parcours : - théorie politique : l'ordre politique en question - sociologie politique : politique et discrimination - histoire politique : citoyenneté et mondialisation	www.admission-postbac.fr Dossiers de candidature pour une entrée en L1 (si 1re année de cursus universitaire effectuée dans d'autres formations), L2 ou L3	• Tutorat d'accueil et d'accompagnement • Cursus science politique complet dès la L1 • 18 heures hebdomadaires • LV1 anglais (fortement conseillé), étude de textes de science politique en anglais en L3 • L3 : stage (75 heures au minimum) ou mémoire • L1 : module d'orientation universitaire et professionnelle • Suivi individualisé des étudiants par le tutorat et par des enseignants référents • Échanges internationaux en L2 ou L3 vivement encouragés	En cours de licence, réorientation facilitée vers les licences de philosophie, de sociologie ou d'histoire, selon le parcours choisi
UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr **CACIOPÉ** Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr **UFR DSP (droit et science politique)** Tél. : 01 40 97 41 18 ufr-droit@u-paris10.fr	**Mention science politique (L2, L3)** L1 en droit	www.admission-postbac.fr Admission à bac +2 après une L1 de droit Procédure APB pour les nouveaux bacheliers n'ayant jamais été inscrits à l'université Baccalauréats conseillés : L, S, ES	• Stage de 15 jours en L3	

C2i : certificat informatique et Internet

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
UNIVERSITÉ VERSAILLES-ST-QUENTIN www.uvsq.fr **DRIP** Antenne de St-Quentin 47, bd Vauban 78047 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 56 10 orientation.sqy@uvsq.fr **Faculté de droit et science politique** 3, rue de la Division Leclerc 78280 Guyancourt Tél. : 01 39 25 53 13	**Mention science politique (L3)**	Admission à bac + 2 Modalités spécifiques : l'accès en 3e année est de droit pour les étudiants inscrits en licence de droit à l'UVSQ ayant validé 120 ECTS Les autres étudiants de l'UVSQ ayant validé 120 ECTS et au moins 2 des 4 cours de science politique dispensés en L1 et L2 de droit sont également admis Pour tous les autres étudiants ayant validé 120 ECTS, une commission pédagogique est chargée d'évaluer les dossiers	• La licence de science politique offre la possibilité à des étudiants d'origines diverses de compléter leur formation initiale ou de se réorienter • Langue obligatoire : anglais	
UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE www.univ-mlv.fr **UPEMLV** 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 **SIO** sio@univ-mlv.fr Tél. : 01 60 95 74 74	Préparation en L1 aux concours des IEP de province Partenariat avec les classes prépa des lycées Boulloche de Livry-Gargan et Schweitzer du Raincy	www.admission-postbac.fr Accès sur dossier, lettre de motivation d'une page, notes des épreuves anticipées du bac et bulletins de 1re et de terminale, bon niveau d'ensemble Retrait de la fiche de candidature sur le site fin avril et dépôt du dossier début mai	• Préparation intégrée dans la L1 histoire-sociologie, géographie • Formation sur 2 semestres, 4 jours par semaine 26 heures hebdomadaires (sur 3 lieux : l'université et les lycées partenaires	• Soit intégration dans un IEP de province et études échelonnées sur 4 ans, diplôme IEP • Soit poursuite en histoire-socio, école de journalisme ou préparation des IEP à bac + 3

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé**. L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.

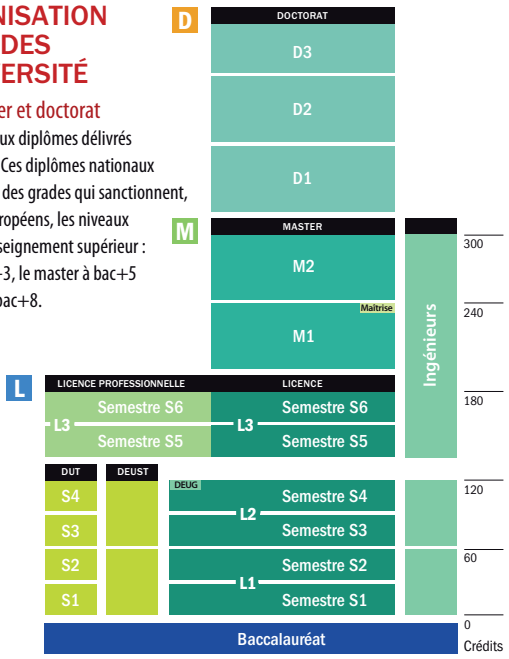

www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, *via* le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) : vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active *(voir l'encadré)*.

> Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) : vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) : vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) : si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> En parallèle, n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

L'ORIENTATION ACTIVE **POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX**

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1re. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée.

Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1re année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.

onisep toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Onisep, Office national d'information sur les enseignements et les professions, 12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes - 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Publication de l'Onisep pour le Salon APB 2012 • Directeur de la publication : P. Charvet • Directeur de projet : Ph. Daubignard • Conception et réalisation par la délégation régionale Onisep d'Ile-de-France et les services centraux de l'Onisep, avec la collaboration des SCUIO des universités d'Ile-de-France (Présidente : C. Vouille, université Paris-Sud) • Impression : SCEI (Ivry) - Diffusion gratuite : Onisep - Dépôt légal : janvier 2012.
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.